

Hommage à Bernard Dorin

Le 20 février dernier est décédé à Paris, à l'âge de 89 ans, des suites d'une longue maladie, Bernard Dorin, ambassadeur de France et conseiller d'État.

Ami fidèle, exigeant et inébranlable du Québec, il assume des responsabilités et mène des actions envers le Québec dès la fin des années 1950. En effet, de 1957 à 1959, il est attaché de l'ambassade de France à Ottawa et prend soin de commencer à fréquenter les milieux politiques et intellectuels québécois.

Après la visite officielle à Québec et à Montréal, en avril 1960, du président de la République française, le général Charles de Gaulle, et l'ouverture le 5 octobre 1961 de la Maison du Québec à Paris par le premier ministre du Québec, Jean Lesage, le jeune diplomate Bernard Dorin devient un artisan déterminé, avec d'autres hauts fonctionnaires et personnalités politiques (Philippe Rossillon, Martial de la Fournière, Jean-Daniel Jurgensen et le député gaulliste Xavier Deniau), de la mise sur pied et de la croissance des relations, de gouvernement à gouvernement et de peuple à peuple, entre la France et le Québec.

À son retour à Paris en 1960, Bernard Dorin se joint à la direction politique, puis au cabinet du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Durant les années 1960, il prend part, comme membre de divers cabinets ministériels sous la direction d'Alain Peyrefitte (Information, Recherche scientifique, Éducation nationale), aux discussions et tractations entre des responsables politiques et des hauts fonctionnaires québécois et français pour forger des relations directes dans tous les domaines possibles entre la France et le Québec.

Ainsi, à l'initiative de Philippe Rossillon et de Bernard Dorin, les premiers étudiants québécois commencent en 1964 à fréquenter l'ENA (École nationale d'administration publique). Par la suite, Bernard Dorin jouera un rôle déterminant dans plusieurs réalisations, dont la visite officielle du président de la République française, le général Charles de Gaulle, au Québec en juillet 1967, ainsi que dans l'élaboration, la conclusion et la mise en œuvre des accords Peyrefitte-Johnson du 14 septembre 1967 résultant de façon directe de cette visite.

Très au fait de l'effervescence que connaît le Québec de la Révolution tranquille des années 1960, Bernard Dorin est étroitement associé à la préparation et au déroulement de la visite officielle du général de Gaulle au Québec en juillet 1967. Suivant les instructions de l'Élysée, il s'assure que le président de la République ne soit pas cantonné uniquement dans des réceptions et des activités officielles avec des notables, mais plutôt qu'il puisse entrer en communication directe avec les citoyens du Québec, lors de rassemblements publics et au cours de son déplacement par le chemin du Roy entre Québec et Montréal,

ponctué d'arrêts où la population invitée se masse en grand nombre pour le voir et l'entendre.

Après ce voyage, le président De Gaulle demande que soit élaborée une entente touchant le plus large éventail de champs de coopération. C'est Bernard Dorin, pour la partie française, qui mettra au point le « Procès-verbal des décisions arrêtées entre MM. Daniel Johnson, premier ministre, Jean-Jacques Bertrand, vice-président du Conseil, ministre de l'Éducation et de la Justice, Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, Marcel Masse, ministre d'État à l'Éducation, d'une part, et M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, représentant le gouvernement français, d'autre part », signé à Québec le 14 septembre 1967.

Ce document de 25 articles, connu sous le nom des Accords Peyrefitte-Johnson, a une portée considérable. Il évoque des réunions périodiques entre ministres concernés, il engage des moyens financiers français pour la coopération France-Québec. Il institue un Centre franco-québécois de développement pédagogique; il crée un Centre franco-québécois de développement de l'enseignement technologique; et un Centre franco-québécois de recherche scientifique et technique.

Ce document prévoit aussi des bourses universitaires pour des étudiants québécois, des échanges d'enseignants, de fonctionnaires et de jeunes (ce qui aboutira à l'Office franco-québécois pour la jeunesse-OFQJ). Les gouvernements s'entendent pour poursuivre très activement la mise en œuvre des équivalences de diplômes français et québécois et la création d'une société franco-québécoise de distribution de films d'expression française. Les deux gouvernements favorisent les initiatives pour promouvoir l'universalité et l'unité de la langue française.

Plusieurs des articles des Accords Peyrefitte-Johnson auront des conséquences heureuses pour la coopération France-Québec, comme l'OFQJ déjà mentionné, mais aussi l'essor de la recherche scientifique au Québec et les rencontres de travail entre ministres québécois et français sur des sujets d'intérêt commun. Septembre 1967, c'est le moment fort des relations France-Québec. Là où le contenu se développe et les budgets se gonflent.

N'oublions pas que Bernard Dorin, conscient de l'importance des liens fraternels entre les peuples, est l'un des membres fondateurs de l'Association France-Québec en 1969.

Dans les années 1970 et 1980, Bernard Dorin représente la France comme ambassadeur en Haïti (1972-1975), en Afrique du sud (1978-1981), au Brésil (1984-1987), au Japon (1987-1980) et au Royaume-Uni (1990-1993).

Créateur et chef du Service des Affaires francophones du ministère des Affaires étrangères de 1975 à 1978, il met au point la fameuse formule « Ni-ingérence, ni-

indifférence » sur l'attitude de la France envers le Québec, formule reprise par le ministre de la Justice Alain Peyrefitte français en novembre 1977.

Cette formule trouve sa source dans l'allocution, rédigée par Bernard Dorin et prononcée par le président Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion du déjeuner offert en l'honneur du premier ministre du Québec René Lévesque, au Palais de l'Élysée, le 3 novembre 1977.

« ...Comment assurer la sauvegarde et l'affirmation de cette personnalité québécoise ? Cette question est au centre de votre débat politique. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce débat ne laisse pas la France indifférente. Mais il ne lui appartient pas d'y intervenir. Ce ne serait conforme ni à votre volonté ni à votre dignité.

Vous déterminerez vous-mêmes, sans ingérence, les chemins de votre avenir : vous en avez le droit et vous en avez la capacité. Ce que vous attendez de la France, je le sais pour avoir vécu parmi vous, c'est sa compréhension, sa confiance et son appui. Vous pouvez compter qu'ils ne vous manqueront pas le long de la route que vous déciderez de suivre. ... »

Doté de cette affirmation diplomatique, nuancée mais ferme, Bernard Dorin, directeur Amérique au ministère des Affaires étrangères de 1981 à 1984, poursuit son travail inlassable en faveur d'actions concrètes et de rapprochement entre la France et le Québec.

Professeur invité à l'Université de Montréal et à l'École nationale d'administration publique, il est titulaire en 1998 de l'Ordre national du Québec, au grade d'officier, et titulaire en 1982 de l'Ordre des francophones d'Amérique.

Il fut président des associations les Amitiés francophones et président d'honneur de l'association Avenir de la langue française. Bernard Dorin estimait que la France et le Québec avaient un devoir et une responsabilité commune de sauvegarder et développer la francophonie.

En résumé, on peut dire qu'en plus de vingt ans, les rapports entre la France et le Québec ont progressé au rythme des actions de cet infatigable promoteur de la langue française.

Jacques Yvan Morin, vice-premier ministre (1976-1984) et ministre des Affaires intergouvernementales (1982-1984). Louise Beaudoin, déléguée générale du Québec en France (1984-1985) et ministre des Relations internationales (1998-2003). Denis Vaugeois, historien et éditeur. Clément Duhaime, délégué général du Québec en France (2000-2005). Robert Trudel, premier conseiller politique, délégation générale du Québec en France (2004-2008).